

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE	CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOUTIGNY	SÉANCE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 à 18h30

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le lundi 18 novembre 2024 à 18h30, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Marc ROBIN, Maire.

Présents : MM ROBIN, AUBART, BONNERAVE, LABRANQUE, LELOUP, MENOT, PIEDELOUP, PLACENT et MMES LANDA, MASCHI-VASSILIERE, PAULTRE de LAMOTTE et PETIT.

Absent excusé : M. JORDAN qui a donné pouvoir à M. AUBART.

Secrétaire de séance : M. BONNERAVE

Le quorum est atteint.

Le Maire ouvre la séance par l'appel nominal. Ensuite, il est procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire au sein du conseil : M. BONNERAVE est désigné pour remplir cette fonction.

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1 - DÉCISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

Claude BONNERAVE explique que cette décision modificative permet de régulariser certaines écritures pour ajuster au plus près les réalisations aux ouvertures de crédits budgétaires.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Chapitre 11 : - 30 000 €

Chapitre 12 : - 10 000 €

Chapitre 65 : + 10 000 €

Chapitre 023 : + 30 000 €

TOTAUX : 0 €

Recettes :

Néant

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Chapitre 21 : + 20 000 €

Opération 102 Voirie : + 80 000 €

TOTAUX 100 000 €

Recettes :

Chapitre 10 : - 10 000 €

Chapitre 13 : + 31 000 €

Opération 102 Voirie : + 49 000 €

Chapitre 021 : + 30 000 €

TOTAUX : 100 000 €

Délibération votée à l'unanimité.

2 - DÉLIBÉRATION SUR LES OPÉRATIONS DE RÉGULARISATIONS FONCIÈRES ET TRANSFERTS DE PROPRIÉTÉ VERS LES COLLECTIVITÉS AU TITRE DE LA REMISE DES VOIES RÉTABLIES APRÈS APPLICATIONS DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCEDÉ (DPAC) PAR LA SANEF

À la suite de la demande qui a été faite en été par la SANEF, Marc ROBIN a fait le point avec des conseillers pour étudier l'intérêt des opérations de régularisation. Marc ROBIN a demandé s'il y avait un coût pour la commune, c'est sans frais pour la commune. Selon les conseillers cela peut être intéressant pour la commune malgré l'obligation de tout reprendre.

Délibération votée à l'unanimité.

3 - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE À TEMPS NON COMPLET À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2025 SUITE À AVANCEMENT DE GRADE

Avancement de grade pour un agent.

Marc ROBIN en profite pour faire un point sur la structure humaine de la mairie.

Philippe, notre agent technique, quittera son poste à la fin du mois de novembre, il sera en détachement pour un an et pourra réintégrer son poste s'il y a un problème. Un nouvel agent commencera en contrat CDD à partir du 25 novembre. Les deux agents travailleront ensemble une semaine pour la transmission des informations.

Notre agent administratif est en arrêt longue maladie.

Marc ROBIN profite de cette délibération pour annoncer que la commune devra souscrire obligatoirement une assurance prévoyance pour les agents à partir de janvier 2025, par mois et par : au minimum 7€ et une assurance santé en janvier 2026, au minimum 15 €. Ces deux points seront délibérés lors de la prochaine réunion de Conseil.

Délibération votée à l'unanimité.

4 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DES FÊTES POUR PARTICIPATION AUX CADEAUX DE NOËL DES ENFANTS ET À L'ANIMATION DU REPAS DES ANCIENS

La mairie prendra en charge la totalité des coûts :

- des achats pour le Noël des enfants d'un montant de 1 848,49€

- de l'animation du repas des Anciens d'un montant de 400,00€

Soit un total de 2 248,49€ dont le remboursement s'effectuera au Comité des Fêtes sous forme d'une subvention exceptionnelle pour le même montant.

Marc ROBIN profite de cette délibération pour remercier les différentes Associations Communales pour les activités proposées et organisées qui permettent l'animation de la commune.

Le Bicross a reçu 2 000 € de subvention par la CAPM, il a fait des demandes d'aides à la commune pour faire des modifications sur le terrain de bicross.

Travaux vestiaire : un devis a été reçu pour 6 913 €.

Aménagement électrique pour le nouveau système de démarrage : un devis a été reçu pour un montant de 13 800 € :

L'installation du triphasé sur les équipements permettrait dans un premier temps d'assurer au club de pouvoir utiliser le compresseur qui permet au système de départ de fonctionner toute l'année, car l'hiver et les jours de compétition les membres du club sont obligés d'utiliser un ancien compresseur qui est en

fin de vie et dans un second temps d'envisager de remplacer le système de départ par une grille de départ sécurisée électrique correspondant au standard rencontré sur les compétitions nationales.

L'aménagement du vestiaire permettrait d'avoir un bloc sanitaire indispensable les jours de compétitions, lors d'une compétition départementale l'Association accueille près de 200 pilotes ce qui fait 400 à 500 personnes présentes sur le site en un après-midi et lors d'une compétition régionale c'est environ 400 pilotes soit environ 800 personnes réparties sur la journée entière.

La saison 2024/2025 commence, le record d'inscription a été battu cette année, 2 nouveaux créneaux d'entraînements ont été créés pour faire face à la demande sans cesse croissante. Notamment un cours de draisienne.

Le Président termine sa demande par :

« Nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles motivés pour aider à l'entretien de la piste où lors de la préparation et l'organisation de compétition, cependant je ne pense pas que l'on prenne le risque d'organiser une compétition régionale pour 2025 sans avoir la certitude de ne pas rencontrer de soucis de compresseur ce qui stopperait net la compétition. »

Marc ROBIN prendra contact avec le Président pour étudier avec plus de précision les dossiers.

Monsieur le Maire remercie également l'Amicale Scolaire qui a aidé au financement du nouveau jeu de l'école, très apprécié par les enfants.

Une subvention a été demandée par l'école de Villemareuil pour le voyage annuel. Ce point sera abordé lors de l'étude du budget.

Délibération votée à l'unanimité.

5 - OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2025 PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Claude BONNERAVE explique qu'afin de pouvoir engager, liquider et mandater des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, il est nécessaire d'ouvrir des crédits par anticipation, par le biais d'une délibération du conseil municipal.

Chapitre 21	38 750,00
Article 2131 Bâtiments publics	20 000.00
Article 21312 Bâtiments scolaires	2 500.00
Article 21318 Autres bâtiments publics	3 250,00
Article 2135 Installations générales, agencements.....	1 250.00
Article 2151 Réseaux de voirie	8 000.00
Article 2152 Installations de voirie	2 500,00
Article 2188 - Autres immobilisations corporelles	1 250.00
Opération 102 VOIRIE	55 000,00
Article 203 Frais d'études	5 000,00
Article 2151 Réseaux de voiries	50 000.00
Opération 103 MAIRIE	72 750,00
Article 203 Frais d'études	15 000,00
Article 2151 Réseaux de voirie	3 250.00
Article 21538 Autres réseaux	1 500.00
Article 231 Immobilisations en cours	53 000.00
TOTAL	166 500,00 €

Délibération votée à l'unanimité.

6 - ÉCHANGE SUR LES DISPOSITIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne de la DRAC Île-de-France a posé la question s'il y avait eu des modification de PLU car c'est un point qui doit être évoqué tous les 6 ans. Après en avoir parlé avec le cabinet GEOGRAM qui a accompagné la mairie dans la réalisation de son PLU, il a été dit qu'il n'y avait pas d'obligation de faire des modifications tous les 6 ans. Après les échanges avec les membres du Conseil, il a été décidé de ne pas entreprendre de modification pour l'instant.

Il a été discuté d'un dossier Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur la rue de Barrois. Marc ROBIN prendra un rendez-vous pour évoquer le sujet avec la propriétaire.

INFORMATIONS DIVERSES formulées par Monsieur le Maire :

- **Points sur les travaux**

- La Mairie

Les travaux ont pris un léger retard à cause de l'approvisionnement des barres pour réaliser les fenêtres. Dépose et pose des fenêtres en début janvier. À la suite de la pose des fenêtres le plaquiste interviendra puis l'électricien.

- La Place de l'Église.

Toujours 15 jours de retard à cause des pluies. Début des travaux par la société PIAN. La société PIAN reprendra les finitions ruelle du Presbytère.

- Les fossés de Vincelles

Après avoir envoyé le compte-rendu de la commission voirie à l'ensemble des conseillers, Marc ROBIN annonce qu'il y aura une réunion avec les services GEMAPI le vendredi 22 novembre à 10h00. L'objectif : travailler sur les améliorations des fossés et bordures de la route de Vincelles. Un devis est attendu pour l'entretien des fossés sur Vincelles, Prévilliers et Magny.

- Les petits travaux

Un point de l'état d'avancement est présenté par Claude BONNERAVE.

- Arrêt de bus de Prévilliers

Une étude est attendue pour relancer le Département sur le sujet.

- SMAAEP :

Le branchement électrique est en cours au niveau de la réserve à eau de Prévilliers.

- **Sens de circulation La Garenne et La Grange.** SPPE cède les panneaux à la commune. Il est proposé de maintenir les panneaux en ajoutant un panneau sauf vélos et engins agricoles.

- **Ordures ménagères.**

- **TOEMI :** Après avoir envoyé le compte-rendu de la dernière commission ordures ménagères de la CAPM, quelques explications ont été données. Une commission se réunira régulièrement à la CAPM pour mettre le dossier en place sur 2027 - 2028.

- **Box de récupération :** Compte-tenu du manque de civisme, il est proposé de faire retirer le box à vêtements et de bouger le box à verre. Après la discussion avec le responsable et les membres du Conseil, un box à verre sera descendu au Golf, un autre sera posé sur le parking de la Salle Polyvalente et le box à vêtements sera retiré, les habitants de Boutigny devront déposer leurs vêtements à la déchetterie ou les donner à des Associations sur Meaux.

Jean-Michel LABRANQUE

- Branchement EDF : passage de 12 à 18kva le 13/12/2024.
- Jardins Fleuris : 1^{er} prix Boutigny M. et Mme COLL de Prévilliers. Remise des prix par les "Amis de Saint Fiacre" dimanche 24 novembre à 11h.
- 23 novembre inauguration du pôle vélo à 11h.
- Problème électrique chaufferie suite au chantier.
- Prise en compte de la demande de la mairie par l'entreprise PIAN pour récupérer du fraisage afin de consolider les chemins de la commune.
- Octobre rose : 492.20 € ont été collectés, le chèque a été remis par Mme Sophie LECERF représentant l'Amicale Scolaire et Jean-Michel LABRANQUE à l'institut Curie. Mme Sylvie MASCHI n'a pas pu être présente et s'en excuse. Nous remercions tous les intervenants et les donateurs
- Les lignes téléphoniques en cuivre seront supprimées en 2026, c'est pourquoi il serait bien de dresser un inventaire de toutes les habitations qui utilisent encore ces lignes.

Daniel AUBART

- Création du circuit de randonnée sur le secteur de Boutigny :
L'information des riverains a débuté.
Des contacts ont eu lieu avec les représentants du Département de Seine-et-Marne pour améliorer le circuit et avec Val d'Europe Agglomération pour évoquer le secteur de la Dhuis.
Le circuit devra être intégré dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) destiné à pérenniser ce type de voies.
- Cimetière :
Mise à jour des actes de concession : création d'un registre informatisé.
Certaines concessions sont arrivées à échéance ; les descendants ou ayants droit sont invités à contacter la mairie en vue d'un éventuel renouvellement.

- Autres informations :

Le nettoyage des caniveaux de la rue de Crécy et d'une partie du chemin de la Pajotte a été demandé en raison de la boue laissée sur place après le passage des engins agricoles.
Plusieurs demandes ont également été faites pour renforcer la signalisation d'un échafaudage rue de la Chapelle. Marc ROBIN précise que plusieurs demandes d'intervention ont déjà été faites pour demander à l'entreprise de mieux finaliser ses précédents nettoyages.

Vincent MENOT

- Demande d'une réunion de travail sur les futures rotations des bus rue La Fontaine/ Vincelles/Plaisance pendant les prochaines phases de travaux
- Demande d'informations d'un habitant sur la pollution aux hydrocarbures dans un fossé suite fuite sur canalisation sur un puits de pétrole. Marc ROBIN précise qu'un Arrêté Préfectoral demandant à la Société de dépolluer a été reçu en mairie.
- Demande s'il y a un retour de la demande de Monsieur le Maire sur l'entretien de l'armoire fibre situé au rond-point de la Cantine. Monsieur le Maire confirme que la demande a été effectuée au niveau du Département. L'intervention reste à faire.
- Une explication sur les demandes de subventions exceptionnelles pour les 2 voyages scolaires des 3 classes de Villemareuil et Saint-Fiacre a été donnée.
- Un point comptable du SIVU, garderie et subventions obtenues a été présenté.

Sylvie MASCHI

Box médicale : Pour faire suite à la présentation de l'entreprise, Sylvie MASCHI demande si les membres du Conseil souhaitent aller plus loin dans l'étude, elle propose également de voir avec les Maires voisins s'ils seraient intéressés par un éventuel projet commun. Marc ROBIN en a parlé à un Maire voisin qui a trouvé l'idée bonne et qui serait intéressé par une réunion.

Anne-Marie LANDA

Madame LANDA se fait le porte-parole de plusieurs personnes âgées de la commune qui ont fait remarquer que pendant la période de ce mandat le conseil municipal a réduit à deux reprises ce qui était attribué aux personnes âgées. Dans un premier temps, ce même conseil a décidé de ne plus attribuer de bons d'achats, et cette année le conseil dans sa majorité a décidé de ne plus attribuer de colis aux personnes participant au repas de fin d'année.

Marc ROBIN précise que les personnes qui participent au repas auront une pochette cadeau sucrée, il profite de cette réunion pour présenter les 3 types de colis (individuel, couple et pochette sucrée).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20.



***Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux
le 10 janvier 2025 à 19h dans la Salle Polyvalente.***

